

Le Trait d'Union

Volume 40, numéro 08
Le Trait d'Union, 2 octobre 2015



Le bal des vampires p. 5

Dîner des Aînés p. 7

Activités des 50 ans et plus p.15



 **imprimerie
Pré-Texte**

Louise Caron
et Claude Leclerc
propriétaires

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170
Télé. : 418 308-0588

imprimerie.pretexte@videotron.ca


CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON

Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430

Télé. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com

Le Trait d'Union

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent, C.P. 3
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-9432

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier en tout ou en partie les articles au besoin tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour tout autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage certifié de 250 exemplaires par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 octobre 2015



Conseil d'administration

Présidente : Diane Bossé, 492-9432
Vice-présidente : Michèle Emond, 492-1476
Trésorière : Constance Gagné, 492-5178
Secrétaire : Sonia Gagné, 492-3779
Directrice : Diane Lebrun, 492-6928

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Équipe du journal	Mychelle Lévesque
Diane Cardin	Angèle Dionne
Richard Caron	Jacinthe Lizotte
Jacqueline Lizotte	Francyne Moreau
Mike Miville	Lise Lemay
Projekton 16-35	Diane lebrun
Mario Mailloux	Monique Lagacé
Lise Rivard	Ginette Pellerin
Fabrique St-Bruno	Coiffure Céline

Sommaire :

Page 3-4 : Tout le monde veut aller au ciel
Page 5: Bal des vampires
Page 6 : Citrouille-lanterne - Biblio - Catéchèse
Page 7 : Place aux Aînés - Alimentation St-Bruno - Coiffure Céline - Place de l'église
Page 8 : Fabrique St-Bruno
Page 9 : Chronique des Normes du travail
Page 10: Chronique culinaire
Page 11 : Passerelle - Projekton 16-35
Page 12 : La collecte qui carbure va bon train
Page 13: Sopfeu
Page 14: Plan financier-Bon coups-Changeement d'heure
Page 15: 50 ans et plus
Page 16-17: Pour un changement de regard sur le vieillissement
Page 17 : Opinion du lecteur
Page 18 : Bloc-Notes - Horaire
Page 19-20 : Commanditaire



Tout le monde veut aller au ciel, oui mais...

Bonnes gens de St-Bruno, re bonjour. Le visiteur étranger que je suis s'amène pour faire un pas de plus avec vous. Lors du premier article de cette chronique, j'avais établi le but de celle-ci en ces termes : «Le but de cette chronique est d'informer et de faire réfléchir sur les diverses possibilités qui s'offrent à nous lorsqu'un décès survient et que l'on veuille dire adieu à un être cher.» Pour mener à bien cet objectif, il me reste à aborder avec vous certains aspects des diverses formes de célébrations qui sont à notre disposition pour dire adieu.

À tout seigneur, tout honneur, commençons tout d'abord par les funérailles à l'église. Cette forme de célébration bien connue, la plus connue en fait, permet aux personnes endeuillées de se retrouver dans un lieu habituellement grand et souvent beau, où un certain décorum est de mise. Pour certaines personnes, être présent dans ce lieu a quelque chose de rassurant et de paisible, même si on ne comprend pas tout et même si on ne s'intéresse pas à tout ce qui s'y dit. Qui n'a pas fait l'expérience de se retrouver, seul(e), assis(e) dans un lieu de culte, en silence sans aucune activité?

Pour bien apprécier cette offre de célébration, il nous faut aller voir un bref instant du côté de ceux qui prennent la parole et qui président de telles liturgies. Comment leur est présenté ce format de liturgie? La formation qui se donne aux futurs prêtres et aux diacres affirme clairement que ces célébrations existent d'une part pour rendre grâce à Dieu pour la présence de telle personne dans nos vies et également pour célébrer l'espérance de la résurrection. Pour être passé au travers de cette formation moi-même, c'est autour de ces deux fonctions que va se déployer tout le rituel religieux catholique du dire adieu. Si vous avez déjà assisté à de telles célébrations, peut-être pouvez-vous reconnaître ces fonctions!

Vous admettez que la première fonction de telles célébrations, remercier Dieu pour le passage d'une personne, se veut une chance pour personnaliser la célébration en parlant de l'être qui s'en est allé.

Cependant ne perdons pas de vue que ces propos sont adressés à Dieu pour le remercier. Tant qu'à la seconde fonction, l'espérance de la résurrection, elle est de l'ordre du religieux. Je vous avoue que pour bien des personnes, aujourd'hui, les mots «célébrer l'espérance de la résurrection» ne résonnent pas grand-chose, à jeun. Dans un contexte où la croyance en la résurrection ne court pas les rues, cela ne rejoint pas tout le monde.

À certains endroits, compte tenu de ce qui précède, il n'est pas accepté que quelqu'un, parmi les proches, vienne y prononcer un hommage ou un témoignage à l'endroit de la personne décédée, que ce soit au début ou à la fin de la célébration des funérailles. On allèguera que certains propos sont parfois déplacés ou exagérés. Dans le fond, le malaise proviendrait de la présence du discours qui ne va pas vers Dieu, mais plutôt adressé à l'auditoire ou même à la personne décédée. Ce malaise est normal, me direz-vous, de la part du personnel pastoral puisque les funérailles sont censées être orientées vers Dieu. Il en est de même pour des chants non religieux. À plusieurs endroits, cette pratique est refusée pour les mêmes raisons. Parfois, on acceptera une pièce profane à la fin de la célébration à la grande satisfaction des proches. Qu'on se le dise, les funérailles mettent en place tout un rituel pour entrer dans une symbolique particulière qui emprunte à l'univers religieux, à l'histoire de l'Église et à la Bible pour les symboles déployés ainsi que pour les propos qui y sont tenus.

À cause de ce que nous avons vu dans les articles précédents, des femmes et des hommes qui ont pris une distance de l'Église et de son langage, ne se retrouvent plus dans cette offre religieuse. Il faut donc, par respect pour ce que ces personnes vivent, mettre en place autre chose pour leur permettre de mieux passer au travers de ce temps important et de bien amorcer leur travail de deuil. Je vous avoue que cela me tient vraiment à cœur. Je vous en parlerai davantage dans le prochain article.

Il est admis et reconnu que les Liturgies de la Parole sont bien pratiques. Elles sont nées pour simplifier la tâche des personnes qui souhaitent retrouver sous le même toit les divers moments : visite aux personnes endeuillées, célébration de l'adieu et goûter s'il y a lieu. Je crois qu'il y a au moins un autre motif qui sous-tend ce choix. Ce type de célébration permet de prendre place dans un lieu qui n'est pas du tout religieux car des Liturgies de la Parole sont célébrées soit dans des Salons funéraires ou soit dans une salle louée pour ce moment. On se retrouve donc dans un lieu où le décorum est moins important, où la simplicité semble davantage présente. On peut se sentir moins à l'étroit, un peu moins perdu, un peu plus à son aise que dans une église. Son contenu ne diffère pas beaucoup de celui des funérailles à l'église. Malgré le fait de faire appel à une personne religieuse pour présider cette liturgie, le lieu non religieux peut plaire et même apaiser certaines personnes.

Les Réunions de prière permettent de sauver et la dimension religieuse et un moment de recueillement pour la personne disparue. Pour certaines familles, vous aurez compris que le temps importe. Il semble se faire rare. On peut opter pour cette formule pour aller au plus court pour toutes sortes de raisons qu'il ne m'est pas possible d'aborder avec vous dans le contexte de ces articles. Les proches qui ne veulent pas de contenu personnalisé tout en empruntant à la tradition religieuse peuvent privilégier cette formule. À certains endroits, la récitation du chapelet occupera une place prépondérante alors qu'ailleurs, on optera pour des prières moins traditionnelles.

Les hommages ou commémorations, moments de célébration pour saluer différemment la personne décédée, peuvent se vivre, quant à eux, de plus d'une façon. Il n'y a pas d'encadrement très développé ici. Chacun y va de son mieux. Écoute, sensibilité et créativité demeurent dans ce cas-ci trois qualités essentielles. J'ai déjà écrit dans l'article précédent que l'accent est souvent mis sur la personne décédée, ce qu'elle a été, ce qu'elle laisse comme héritage. On va parler de sa vie. On y met souvent quelques pointes d'humour.

Parlant d'humour, il m'est arrivé à plus d'une fois de me faire demander d'être drôle pour présider ces moments. On ne voulait donc rien de triste. Dans un premier temps, je réponds à cela que je ne suis pas un clown funéraire et que je n'organise pas de bien-cuit non plus. À travers cette demande, je comprends bien qu'on ne veuille pas d'élans tristes à n'en plus finir et que l'on veuille rappeler sous mode humoristique un trait ou l'autre de la personne défunte. Cela me va tout-à-fait. Les endroits pour vivre ce moment de célébration n'ont presque pas de limites. Certaines familles opteront pour le Salon funéraire, d'autres pour une salle louée, ou d'autres encore dans la cour arrière pour vivre cette rencontre, bref dans un endroit signifiant pour elles. Malheureusement, dans le contexte de cette chronique, je ne peux pas vous raconter certaines anecdotes intéressantes.

Donc les lieux sont de plus en plus nombreux et ouverts pour présider ce moment important : à l'église, dans un Salon funéraire, dans une salle louée, dans une cour arrière, sur un terrain de soccer, etc. La durée pourra varier selon la demande, allant d'une heure – ou plus – à quelques minutes tout au plus. Le contenu peut passer du tout religieux à rien de religieux du tout; du plus conventionnel et encadré au plus simple; du plus sévère au plus drôle; présidé par un membre du personnel pastoral mandaté par l'évêque ou par une personne laïque qui a connu la personne décédée. Le moment choisi pour cette célébration peut être de jour comme de soir, de semaine ou de week end.

Si vous vous souvenez bien, je vous ai parlé dans un article antérieur de changements dans le domaine des façons de dire adieu. Eh bien voilà, la démonstration en est maintenant faite!

Courage! Il nous reste un rendez-vous.
Je nous dis pour la dernière fois : à la prochaine!

Mario Mailloux,
Un théologien et Coach de vie aux racines brûloises.

LE BAL DES VAMPIRES

Samedi le 31 octobre 2015
20 h

musique disco de 1975 à 1990

Full énergie!

LE BAL DES VAMPIRES

OUI! pardonnez-moi, mais vos dents sont sur mon COU

une consommation gratuite
aux vampires costumés

une saignée de \$\$\$
pour humain non déguisé

Concours de citrouilles-lanternes



Bibliothèque municipale

Le comité d'art et culture avec le comité de la Bibliothèque organise un concours de citrouilles-lanternes.

Apportez et placez vos citrouilles-lanternes dans la semaine du 26 octobre au parc de l'église à partir du lundi aux endroits indiqués. Pas avant!!!, on ne veut pas attirer l'attention de vrais monstres avant l'Halloween!

Voici les modalités du concours :

- La citrouille doit être vidée
- La citrouille doit être visible de jour et de soir donc elle peut être peinte et recouverte aux enduits et aux couleurs que vous voulez...
- La citrouille doit être illuminée sans électricité (soit une chandelle à batterie- minuterie ou lampe solaire)

Prix à gagner :

- Prix adulte-Livre roman polar gagnant du prix de la Société du roman policier 2015 de Saint-Pacôme et autographe par l'auteur.
- Prix jeune-Livre roman jeunesse

Pour toute information
Monique Lagacé
418-308-0736

La saison régulière va bon train. Laissez-moi vous présenter les membres du comité de la bibliothèque pour la saison 2015-2016 : Ghislaine Gagné à qui nous devons d'avoir assuré l'intérim durant mon absence, Micheline Dionne, Pierrette Dionne, Andrée Michaud, Sonia Gagné, Noémie Dufour, Myrtha Caron et Jacinthe Lizotte. Merci à Constance Gagné qui nous quitte. Nous n'oublierons point ton dévouement indéfectible. Bienvenue à Mme Jacinthe Lizotte.

Nous avons reçu une gratuité du réseau des bibliothèques du Bas St-Laurent : quatre volumes de la collection Azrielli nous racontant des mémoires de survivants de l'holocauste dont l'intérêt est à la fois historique et humain :

Le réseau nous offre une formation gratuite sur le livre numérique. Cependant nous devons être un groupe de dix personnes. Veuillez réserver votre place auprès d'un membre du comité avant le 21 octobre.

Surveillez nos activités culturelles à venir
Bonne lecture!

Diane Cardin
Responsable

Catéchèse

Note aux parents d'enfants qui fréquentent l'école primaire

Les rencontres de préparation aux sacrements de Pénitence, Eucharistie et Confirmation commenceront très bientôt. Toutefois si vous désirez inscrire votre enfant à ces rencontres, communiquez le plus tôt possible avec :

Angèle Dionne au 418-492-9690



492-2222

**Résidence funéraire
Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance

Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier

353, ave Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0



Place aux Aînés vous informe

Vendredi le 18 septembre dernier, le comité de Place aux Aînés a repris sa programmation annuelle et a reçu 45 personnes au repas communautaire mensuel.

Onze (11) personnes ont utilisé la popote roulante.

Après le dîner, des activités se sont tenues à titre de divertissements.

Le prochain dîner se tiendra, **vendredi le 16 octobre 2015**, à la salle municipale.

Pour réservation, communiquer avec les personnes suivantes :

Monsieur Bruno-Pierre Ouellet 492-3005
Madame Christine Richard 492-5199

Mychelle Lévesque
Responsable de l'information

Coiffure Céline design

Je vous attends au mois d'octobre pour participer à un tirage à chaque passage au salon.

Remplissez un coupon et courez la chance de gagner un prix.

Bienvenue et bonne chance

Céline

Alimentation St-Bruno

Nous voulons souhaiter un bel automne à toute notre fidèle clientèle ainsi qu'à tous nos bons amis chasseurs.

Nous vous invitons à venir découvrir nos promotions sur les produits de la bière.

Nous aurons une belle caméra de chasse à faire tirer parmi tous les clients qui se procureront certains de ces produits.

Aussi pourquoi ne pas profiter de votre visite pour faire le plein d'essence toujours à un prix très concurrentiel.

Ne pas oublier que nous avons notre fromage frais le mardi, mercredi et vendredi, ainsi que le service de couturière sur place.

A propos, tout ce qui fait partie de la friperie est à moitié prix pour un temps limité.

Bienvenue à tous et n'oubliez surtout pas que vous servir est toujours un plaisir.

Ginette Pellerin

Place de l'église

Avis important

La messe du 11 octobre (Action de Grâces) sera une messe collective. Veuillez faire parvenir vos aumônes et intentions d'ici le 6 octobre.

Merci!

Lise Rivard





LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

UN PETIT COUP DE CŒUR...

OCTOBRE 2015

Notre paroisse catholique s'est édifiée, s'est développée, est devenue ce qu'elle est, parce qu'au fil du temps, année après année, nos ancêtres, comme les membres actuels de notre communauté, ont toujours répondu à l'appel lorsqu'il s'agissait de fournir un effort collectif pour assurer sa vitalité et répondre à ses besoins.

Aujourd'hui, c'est à notre tour de donner un coup de cœur pour notre paroisse; c'est à nous de mettre l'épaule à la roue pour que l'œuvre de notre Église et de nos prédécesseurs se perpétue. À chacun et chacune de nous d'apporter sa contribution, si petite soit-elle, pour que notre équipe pastorale puisse poursuivre sa mission d'enseigner le message d'espérance et d'amour de l'Évangile; pour que nous puissions continuer à nous rassembler, à nous recueillir et à prier régulièrement dans notre magnifique église, ou à l'occasion des moments importants de notre vie individuelle et communautaire, ou encore, pour que le patrimoine religieux dont nous avons la garde puisse être transmis en aussi bon état qu'on l'a reçu.

La capitation est le petit coup de cœur financier qui nous est demandé à nouveau cette année pour notre paroisse. La contribution annuelle minimale (capitation) demeure, cette année encore, à 50\$ par personne majeure. Donnons selon nos moyens, mais ne laissons pas une partie des membres de notre communauté assumer seule la responsabilité de tous!

En 2015-2016, nous avons particulièrement besoin de votre générosité, c'est une condition essentielle pour la survie de notre église paroissiale.

Pour poursuivre notre engagement au sein de notre communauté, votre contribution annuelle à notre campagne de financement (capitation) est plus que jamais nécessaire. Le montant suggéré est de 50 \$ par personne majeure : pour le surplus, nous nous en remettons à votre générosité et à votre capacité. Ce simple don, jumelé aux dons d'hommes et de femmes

fréquentant ou non notre paroisse, nous permettra de poursuivre humblement notre mission.

Vous voulez étaler votre don sur toute l'année : utilisez le virement préautorisé, mensuel ou autre, en demandant le formulaire nécessaire au bureau de la fabrique.

Merci à l'avance pour votre don. Votre confiance et votre soutien nous touchent.

Prendre note que vous pourrez retourner votre enveloppe soit :

- en la remettant au marguillier (ière) qui vous visitera entre le 18 et le 31 octobre.
- par la poste
- en la déposant à la quête du dimanche
- en la déposant dans la boîte courrier sur la galerie du bureau

Votre Conseil de Fabrique

Gilles Beaulieu (président).

Céline Pelletier (secrétaire)

et vos marguilliers : Johnny Lévesque, Louise Gagné,
Louise Lizotte, Pierre Lajoie, Sylvain Dionne
et Francine Pelletier.

Nouvelle chronique sur les normes du travail

Les conditions minimales de travail de l'ensemble des salariés québécois sont fixées par la loi sur les normes du travail. Cette loi pose ainsi les bases d'un régime universel des conditions de travail. Elle traite notamment du salaire, des congés et des absences, de l'avis de fin d'emploi et des recours qui peuvent être exercés si un salarié dépose une plainte.

Les conditions de travail établies entre l'employeur et le salarié ne doivent pas être inférieures à ce qui est prévu par les normes du travail, même s'il existe une convention collective ou un décret, sous réserve d'une dérogation permise par la loi.

La loi sur les normes du travail protège la majorité des salariés québécois, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel. Certains salariés en sont toutefois exclus partiellement ou totalement.

Un employeur ne peut pas donner au salarié assujéti à la loi sur les normes du travail des conditions de travail moins avantageuses que celles des autres salariés qui font le même travail en raison de sa date d'embauche.

Le salaire minimum est fixé par le gouvernement du Québec. Toutefois, c'est la Commission des normes du travail qui en supervise l'application. Les dispositions concernant le salaire touchent la majorité des salariés québécois, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

Le taux du salaire minimum au 1^{er} main 2015 :

taux général : 10,55 \$ heure
taux pour les salariés au pourboire : 9,05\$ heure
taux pour les salariés de l'industrie du vêtement : 10,55\$ heure

Différents sujets seront présentés dans les prochaines chroniques tel que la paye, l'horaire de travail, les heures supplémentaires, salarié au pourboire, les vacances, les absences et congés pour raisons familiales et parentales, congé de maternité, congé de paternité, lors de fin d'emploi.

Source : Les normes du travail

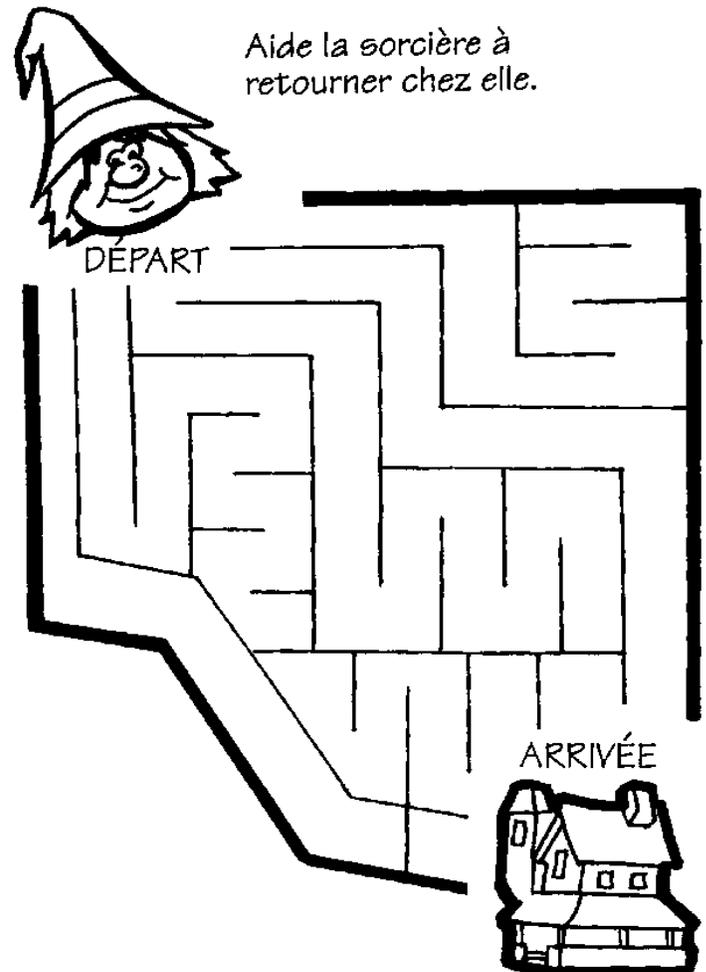
Mieux les comprendre pour mieux s'entendre, mai 2015

voir site internet : www.cnt.gouv.qc.ca

Pour toute information : Service des renseignements
Commission des normes du travail 1-800-265-1414

Diane Lebrun

Pour le Trait d'Union



MALLETTE
Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Gilles Lebel, ca

Tél. : (418) 492-3515
Télééc. : (418) 492-9640
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0

Chronique culinaire

Nos conserves automnales

Nous sommes en période de récolte, de nos derniers légumes fragiles à la froidure des nuits d'automne.

Parmi ceux-ci la citrouille, la courgette, ces légumes d'hiver sont prêts à être cueillis pour la mise en conserves.

Voici deux recettes qui feront des heureux en saison hivernale: soit une confiture de courge et de fruits secs, ainsi qu'une relish de courgettes à l'aneth.

Confiture de courge et de fruits secs

Préparation : 15 minutes
Cuisson: 35 minutes
portions: 8 pots de 250 ml

Ingrédients:

6 tasses de courge d'hiver râpée
1 tasse de dattes ou d'abricots secs coupés en cubes
1 tasse de pacanes hachées
4 tasses de sucre
2 c. à soupe de jus de citron
1 c. à thé de clou girofle moulu
1 c. à thé d'anis étoilé

Préparation:

Dans une casserole, cuire tous les ingrédients à feu doux en remuant jusqu'à dissolution du sucre. Porter à ébullition et cuire à feu doux 30 minutes.

Mettre en pots et stériliser le tout dans une marmite munie d'un support et remplie d'eau bouillante pendant 10 minutes.

Suggestion:

Idéale pour le déjeuner et pour accompagner les tartellettes et les fromages.

Relish de courgettes à l'aneth

Préparation: 15 minutes
Repos: 12 heures
Cuisson: 35 minutes
Portions: 12 pots de 250 ml

Ingrédients:

10 tasses de courgettes râpées
1 tasse de gros sel
3 oignons hachés
1 gros bouquet d'aneth émincé
2 ¼ tasses de vinaigre
1 c. à soupe de graines d'aneth

Préparation:

Dans un grand bol, mélanger les courgettes râpées avec le gros sel. Laisser dégorger pendant 12 heures au réfrigérateur.

Rincer les courgettes à grande eau pour enlever le sel, puis les égoutter en les pressant pour extraire le plus d'eau possible. Réserver.

Dans un chaudron, mélanger les oignons, l'aneth, le vinaigre et les graines d'aneth. Ajouter les courgettes râpées. Porter à ébullition et faire mijoter 30 minutes en remuant régulièrement.

Mettre en pots et stériliser le tout dans une marmite munie d'un support et remplie d'eau bouillante pendant 10 minutes.

Suggestion:

Déguster avec les viandes, les raclettes et les sandwiches.

Source: Le Lundi

Angèle Dionne